Annonces légales et officielles

sudouest-legales.fr - sudouest-marchespublics.com - Affilié à francemarches.com

Avis administratifs et judiciaires

Enquêtes publiques





AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE Relative au projet du plan local d'urbanisme intercommunal de la communauté de communes Aunis Atlantique tenant lieu de programme local de l'habitat (Plui-h)

rrêté du 28 septembre 2020, M. Jean-Pierre SERVANT, président de la Communauté de que sur le projet du Plui-H de la Communauté de communes Aunis Atlantique. ise en œuvre de mesures barrières figureront dans un protocole détaillé d'accueil du public (

i du territoire le projet global d'aménagement et d'urbanisme et fixe les règles d'utilisation des sols. Il comprend le r memiale), le PADD, les règlements écrit et graphique, les orientations d'aménagement et de programmation et les ées, des communes membres et de l'autorité environnementale (dont un tableau des réponses à ces avis) aînsi que les p pulera sur 33 jours consécutifs, soit du lundi 2 novembre 2020 9 heures au vendredi 4 décembre 2020 17 heures. pport de présentation innexes, les avis des èces administratives.

désignée par M. le Président du Tribunal administratif de Poitiers, est BALMAS et M. Dominique BERTIN, membres titulaires. inquête :

uête publique, le dossier est consultable par le public : de la Communauté de communes Aunis Atlantique, 113, route

9 h - 12 h Siège CDC Ais All	9 h - 12 h	Lunal 2 novembre	CDC Aunis Atlantique	
LILO DES PERIMANENCES		l indi o	Siège de l'enquête publique	
I IEII DEG DEG	HORAIRES	DATES	on Lo	
Seumunds ser crains les communes		a accorda.	COMMINES	
disposition du public au siège de l'enquête et donc los	ores, se tiendra à la	qués dans le tableau ci-dessous :	illembres aux jours et heures indiq	
La commission d'enquête, représentée par un ou plisieure de sos montes.	200000	La commission d'enquête, représentée par un ou plusieurs de socrante.	La commission d'enquête, représe	

blique	DATES	HODAIDEC	
anhing on onduce baning		השותוחבט	LIEU DES PERMANENCES
CDC Aunis Atlantique	Lundi 2 novembre Vendredi 4 décembre	9.h - 12.h 14.h - 17.h	Siège CDC Aunis Atlantique
Anuny-les-Marais	Lundi 2 novembre Vendredi 27 novembre	14 h -17 h	Mairie Marans
Angliers	Mardi 10 novembre	9 n-12 h	
Benon	Mardi 3 novembre	14 h -17 h	Salle polyvalente LTublet - Place Saint-Pierre
Charron	lundi 16	14 h -17 h	Mairie
Cources	Lundi 16 novembre Mercredi 25 novembre	9h-12h 9h-12h	Mairie - Salle Basse
Courçon-d'Aunis	Mercredi 4 novembre Vendredi 20 novembre Mercredi 2 décembre	9h-12h 9h-12h 9h-12h	Salle des associations. Place de la Mairie
Cramchaban	Mardi 10 novembre	01-121	
Ferrières	Vendredi 6 novembre	9h-12h	Salle des fêtes - 7 bis, Grand'Rue
La Grève-sur-Mignon	Jeudi 12 novembre	421-46	
La Laigne	Vendradida	9h-12h	Mairie
La Ronde	Mercradi 4 novembre	9h-12h	Mairie
Le Gué-d'Alleré	Mardi 17 novembre	9n-12h	Mairie .
Longèves	Jeudi 19 novembre	9h-12h	Mairie
Marans		9h-12h	Mairie
indidily	Lundi 2 novembre Lundi 16 novembre Jeudi 3 décembre	4h-17h 14h-17h 9h-12h	Mairie
Nuaillé-d'Aunis	Mardi 24 novembre	9h-12h	Morris
Saint-Ouen-d'Aunis	Jeudi 5 novembre Jeudi 26 novembre		Mairie
Saint-Jean de Liversay	Jeudi 5 novembre Mardi 1st décembre	h 11	Mairie
Saint- Cyr du Doret	Mercredi 18 novembre		
Saint-Sauveur-d'Aunis	Jeudi 5 novembre Mercredi 2 décembre		warne Centre Rencontre - Salle des Vignes
	Jeudi 19 novembre		4, rue du 8-mai-1945
Villedoux	Vendredi 13 novembre		Salle des fêtes, rue des Hérons
Dénot des observations	Lundi 23 novembre	9h-12h	Salle annexe, 4, rue de la Mairie

isitions - Contre-propositions :

ibservations pendant toute la durée de l'enquête :

icurisé tenu à la disposition du public sur le site Internet https://www.resse suivante : enquete-publique-2140@registre-dematerialise f trailisé et consultables à l'adresse : https://www.registre-dematerlenquête à l'attention de M. le Président de la commission d'enquête 17230 Marans

mobiles, côtés et paraphés mis à disponabituels d'ouverture et lors des perma sition du public soit au siège de la Comr nences du commissaire-enquêteur

a commission d'enquête rencontrera, dans un délai de 8 jours, la Communauté de communes et lui communi res-verbal de synthèse. La Communauté de communes disposera d'un délai de 15 jours pour produire ses obs port et ses conclusions motivées à M. Le Président dans un délai de 30 jours à compter de la fin de l'enqui La commis

rapport et les conclusions de la commission d'enquête au siège de la Communauté de communes ainsi que dans toutes les mai d'ouverture du public, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, sur le site Internet de la Communauté de communes pour tenir compte des avis qui ont été approbation du Conseil communautai

Autres avis

Communauté d'Agglomération de La Rochelle



Communauté d'agglomération de La Rochelle modification du périmètre du droit de préemption urbain

P24

MODIFICATION DU PÉRIMÈTRE DU DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

Par délibération en date du tion de La Rochelle a modif d'agglomération de La Roc Conformément à l'article R. 211-2 du Code de l'urbanisme, cette délibération est affichée pendant un r au siège de la Communauté d'agglomération de La Rochelle ainsi que dans les 28 communes mem de la Communauté d'agglomération de La Rochelle. du 15 octobre 2020, le Conseil communautaire de la Communauté d'aggloi odifié le périmètre du droit de préemption urbain sur le territoire de la Commu Jochelle, en application de l'article L. 211-1 du Code de l'urbanisme.



Mairie de Saint-Just-Luzac

AVIS DE PARTICIPATION DU PUBLIC Par voie électronique

pation aura lieu pendant 30 jours consécutifs du vendredi 4 décembre 2020 au samedi 2 jar

site de la mairie : www.st-just-luzac.fr, où le public pourra faire part de sur le formulaire prévu à cet effet.

Popue será eglatement consultable au service urba-Luzac (17320), aux jours et heures d'ouverture habi-Det mercredi et jeudi 9 h - 12 h 30 et 16 h - 18 h 30. bbservations et propositions sera rédigée par M^{mm} dividuelle de M. Alex VEDEAU, qui pourra à son tour zac.

><

ide de permis de construire n° 017 351 20 M0023, la synthèse ponse du maître d'ouvrage à la synthèse ainsi que la décision du mande de permis de construire référencée n° 017 351 20 M0023 r le site Internet de la mairie : www.st-just-luzac.fr durant 3 mois



Département de la Charente-Maritime

AMÉNAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER Commune de Saint-Martial-sur-Né

Un registre des réclamations destinés à recevoir les réclamations et les observations des propriétai tiers intéressés sera mis à la disposition du public en mairie de Saint-Martial-sur-Né. Les réclama pourront également être envoyées à l'adresse suivante : ep-saintmartialsurne@charente-maritime.fr

Le dossier d'enquête conforme aux prescriptions de l'article R. 121.21 du Code rural et de la Pêche maritime et aux dispositions du Code de l'environnement pourra être consulté à la mairie de Saint-Martialde-Né aux fleures d'ouverture du secrétariat, à savoir : le lundi de 13 h 30 à 17 h 30, le mardi et jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30, le vendredi de 13 h 30 à 16 h 30 et le samedi 21 novembre 2020 de 9 h à 12 heures.

Sud Ouest marchés publics

Entreprises, inscrivez-vous aux alertes automatiques
Tous les marchés du Sud-Ouest 100 % gratuit
sur sudouest-marchespublics.com
SUD



